

# CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

parue dans l'annexe à l'arrêté du 8 septembre 2003 et mentionnée à l'article L 311- 4 du code de l'action sociale et des familles

1

Je suis accompagné  
comme je suis  
avec mes différences



EPDSAE

2

Je suis accompagné  
selon mes besoins

Mes besoins sont écrits  
dans mon Projet  
Personnalisé



3

J'ai le droit de comprendre  
les informations sur

- mon établissement
- mon accompagnement
- mes droits
- les endroits où je donne mon avis



4

Dans le respect de la loi  
et selon mes besoins,  
je peux choisir entre différents  
accompagnements

J'ai le droit de comprendre  
et donner mon accord  
sur mon accompagnement

J'ai le droit de participer avec de l'aide  
• au projet d'accueil  
• à mon projet personnalisé

Si je ne peux pas dire mes choix,  
Je peux demander de l'aide à :

- ma famille
- mon tuteur
- une personne de confiance que je choisis



6

J'ai le droit de garder un lien  
avec ma famille  
par exemple

- par téléphone
- avec des visites

Ma famille peut participer  
• à mon projet  
• à mon avenir

Parfois, un juge peut limiter  
les contacts avec ma famille



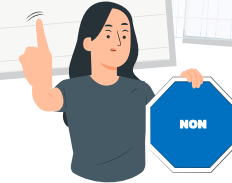
5

J'ai le droit de

- changer d'avis
- demander le changement de mes aides

Je dois faire la demande  
par écrit

Ma demande doit respecter  
la loi



7

J'ai le droit

- au secret de mes informations personnelles
- d'être protégé par exemple
- avoir un logement propre
- manger à ma faim
- être soigné

chuttt



8

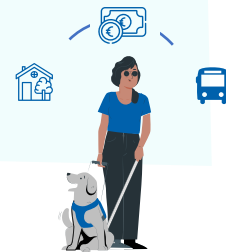
J'ai le droit de me déplacer  
librement  
par exemple

- aller dans ma famille
- faire des loisirs à l'extérieur
- recevoir de la visite

J'ai le droit d'avoir des objets  
personnels

À 18 ans, sauf si un juge dit  
non  
je peux gérer seul mes affaires  
par exemple si j'ai

- de l'argent
- ou un logement



9

Avec mon accord, j'ai le droit  
d'être soutenu  
dans mes projets

- par les professionnels
- par ma famille
- par mon tuteur

Je suis soutenu aussi  
dans les moments  
difficiles de ma vie



10

J'ai le droit d'être aidé  
par l'établissement  
pour connaître

- mes droits
- mes devoirs
- mes libertés



11

J'ai le droit d'avoir une religion  
J'ai le droit de ne pas avoir de religion

Je respecte les idées  
de chacun

Ma religion ne dérange pas la  
vie de l'établissement



12

J'ai le droit

- de rester moi-même
- d'être respecté
- d'avoir mon intimité

